



Appel de la Commission Exécutive FNPOS CGT des 21 et 22 octobre 2025

Montreuil, vendredi 24 octobre 2025

Donald Trump a bien obtenu une trêve à Gaza. Ou plutôt, il l'a décidé. Nous saluons le silence des bombes et la libération des otages mais les populations civiles auront-elles le temps de se réjouir tant ce cessez-le-feu semble fragile ? Il repose sur « la bonne volonté » du Hamas et de Netanyahu, bercés par des propos guerriers de celui qui s'imaginait il y a encore quelques semaines prix Nobel de la paix.

Faiseur de paix autoproclamé un jour, va-t'en guerre le lendemain, le président des États-Unis s'autorise à faire feu de tout bois sur le Venezuela, prétextant cibler des narcotrafiquants.

En France, l'austérité n'attend pas. Le budget Lecornu, pire que ceux de ses prédécesseurs pourtant déjà censurés, s'évertue à matraquer notre classe pendant que les riches sont épargnés.

La fausse suspension, hypothétique décalage, de la réforme des retraites, n'est là que pour faire passer la pilule de l'effort demandé d'1 milliard et demi supplémentaire sur les dépenses de santé (soit 7,1 milliards au total).

Ce gouvernement, via son PLFSS 2026, s'acharne sur les plus jeunes en gelant les prestations sociales (APL) et en baissant le revenu des apprentis. Il attaque les travailleurs avec la réduction de la durée des IJ maladie et des AT/MP, les malades avec l'augmentation des franchises, la remise en cause des ALD et les coupes budgétaires dans les hôpitaux. Il cible aussi les personnes en situation de handicap avec le choix d'un mode de calcul réduisant certaines prestations. Son PLF n'épargne pas non plus la jeunesse. Les retraités, quant à eux, subiront la suppression de l'abattement fiscal de 10% et le gel puis la sous indexation de leur pension.

Certaines organisations syndicales ou partis politiques sont prêts à cautionner cette saignée dans l'optique de faire passer leur projet de retraite à points avec une part de capitalisation. La CGT n'aura de cesse de lutter contre l'inacceptable qui remet en cause le principe de retraite par répartition l'année même des 80 ans de la Sécurité Sociale.

Notre Fédération appelle à rester ferme sur nos revendications en matière de retraite : âge de départ à 60 ans avec 37,5 annuités calculées sur les 10 meilleures années et rejet de tout système à points ou à cotisations définies.

Dans la continuité de la rentrée sociale offensive, il faut s'emparer du sujet pour convaincre plus largement le monde du travail et construire la grève, les prochaines mobilisations comme celle du 6 novembre prochain au côté des retraités contre ce gouvernement illégitime.

**PLUS QUE JAMAIS, PORTONS LE PROGRÈS ET LA JUSTICE SOCIALE,
PORTONS NOTRE « 100% SÉCU ».**

